

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: D.Lube CSL 150
REACH numéro	: tous les ingrédients de ce produit, sauf si exemptés, ont été enregistrés conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH).
N° de référence notification C&L	: all the ingredients of this product in the scope of Regulation 1272/2008/EC (CLP), if not exempted, have been notified to the C&L Inventory.
Nom étiquette	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal	: Utilisation industrielle
Spec. d'usage industriel/professionnel	: utilisation dispersive

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

OLEON N.V.

Assenedestraat 2

9940 Ertvelde - Belgium

T +32 9 341 10 11 - F +32 9 341 10 00

info@oleon.com - www.oleon.comAdresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS : sds@oleon.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence	: NUMÉRO D'URGENCE 24/7 (SGS ERS; contrat Oleon no 76858) +32 3 575 55 55 (dans le monde); +1 888 765 6554 (États-Unis sans frais)
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
	World directory of poisons centres (Yellow Tox) WHO-OMS	Website	http://www.who.int/gho/phe/chemical_safety/poisons_centres/en/	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Glycerides (Constituant principal)		> 75	Non classé

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Consulter le centre anti-poison (www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en). Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse AFFF. Poudre BC. Acide carbonique. Sable sec. Poudre. Adapter les agents d'extinction à l'environnement.
Agents d'extinction non appropriés	: L'eau (jet PLEIN) est inefficace pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: DANGER D'INCENDIE DIRECT: Combustible. DANGER D'INCENDIE INDIRECT: En cas d'échauffement: risque d'incendie accru. À température > point d'éclair: risque d'incendie/explosion accru.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Reactivité en cas d'incendie	: En cas de combustion libération de (monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Délimiter la zone de danger. Echauffement: faire fermer portes et fenêtres par voisinage. En cas d'incendie/échauffement: envisager l'évacuation. Nettoyer les vêtements contaminés.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Vêtements de protection appropriés: voir "Manipulation".

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser les mesures de protection énumérées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau et solution savonneuse. Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable sec/vermiculite sec/terre sèche ou chaux pulvérisée.

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Manipuler les déchets conformément aux dispositions de l'article 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Température de manipulation : ≥ 10 °C au dessus du point de fusion

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Informations sur le stockage en commun : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: sources d'ignition. acides (forts). bases (fortes).

Lieu de stockage : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Conforme à la réglementation.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : EXIGENCES SPECIALES : refermable. correctement étiqueté. conforme à la réglementation.

Matériaux d'emballage : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Gants. Vêtements de protection. Lunettes de sécurité.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

OFFRENT UNE BONNE RÉSISTANCE: caoutchouc nitrile

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation (20°C)	: Liquide
Apparence (température ambiante)	: Limpide. Liquide.
Couleur	: Jaune clair à ambre.
Odeur	: Odeur caractéristique. Odeur douce.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: < -15 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 250 °C
Point d'éclair	: > 250 °C
Température d'auto-inflammation	: > 250 °C
Température de décomposition	: > 250 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Pas d'informations supplémentaires disponibles
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: ca. 0.93 g/cm ³ ca. 0.95
Solubilité	: Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: ca. 160 mm ² /s (40°C)
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: non déterminé (1999/13/CE; 2004/42/CE)
Autres propriétés	: Insoluble dans l'eau. Soluble dans les huiles/grasses. soluble dans la plupart des solvants organiques.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas de combustion: libération de (monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

D.Lube CSL 150

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg Pas nocif
----------------	------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

D.Lube CSL 150

Viscosité, cinématique	ca. 160 mm ² /s (40°C)
------------------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Selon la littérature: aucun danger pour l'environnement. Aucune donnée disponible sur l'écotoxicité.
Ecologie - air	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Ecologie - eau	: Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

D.Lube CSL 150

CL50 - Poisson [1]	> 1000 mg/l (OECD 203; 48h)
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (OECD 202; 48h)
ErC50 algues	> 1000 mg/l (OECD 201; 72h)

12.2. Persistance et dégradabilité

D.Lube CSL 150

Biodégradation	> 85 % (OECD 301B)
----------------	--------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

D.Lube CSL 150

Ecologie - sol	Aucun renseignement disponible sur biodégradabilité dans sol.
----------------	---------------------------------------------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation	: Empêcher la dispersion en recouvrant avec absorbant sec, mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme, Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme, Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau et solution savonneuse, Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail
Législation régionale (déchets)	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.
Ecologie - déchets	: Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Eliminer en centre de traitement agréé.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV : non déterminé (1999/13/CE; 2004/42/CE)
Phrases supplémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels, Contient du 9354_C1. Peut déclencher une réaction allergique

15.1.2. Directives nationales

Inventaires de produits chimiques : Conforme à AICS, DSL, IECSC, KECL, PICCS, inventaires EC

Allemagne

Référence réglementaire : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BlmSchV) : Non assujéti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

Catégorie ABM : A(4) - faible risque pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets nocifs à long terme dans l'environnement aquatique

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Réglementations nationales danoises

: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Conseils de formation	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.
Rubriques modifiées de la FDS	: 1 - Identification of the substance/mixture and of the company/undertaking;16 - Other information
Cause de la révision FDS	: Pas d'informations supplémentaires disponibles
Légende des inventaires chimiques	: AICS = Australian Inventory of Chemical Substances DSL = Canadian Domestic Substances List IECSC = Inventory of Existing Chemicals Substances in China KECL = Korean Existing Chemical List PICCS = Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances inventaires EC = European Community inventories of chemicals (EINECS/ELINCS/NLP/REACH)
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

SDS EU Oleon Annex II

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.